



**VILLE DE CHAMPLITTE**

TÉLÉPHONE 03 84 67 64 10

Fax 03 84 67 63 52

E-mail : mairie.champlitte@wanadoo.fr

Champlitte, le 16 septembre 2022

Le Maire de CHAMPLITTE

à

Mesdames et Messieurs  
Les membres du CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du **CONSEIL MUNICIPAL**

**Jeudi 22 Septembre 2022 à 18H00**

La réunion aura lieu  
**Salle polyvalente – mairie de Champlitte**

Veuillez agréer, l'assurance de ma considération distinguée.

**ORDRE DU JOUR**

- Assiette des coupes 2023 et programme des travaux en forêt
- Accès et viabilisation à la parcelle AL 761 (CHAMPLITTE)
- Déclassement de voies communales dans le cadre de l'aménagement de la Place Charles Quint
- Délibération tirant le bilan de la concertation en vue de la création d'une centrale solaire
- Renouvellement des 3 membres municipaux des bureaux AF (Margilley, Montarlot, Champlitte-la-Ville)
- « Participation citoyenne » dans les communes associées
- Subvention exceptionnelle pour les Amis des Musées
- Don de la pompe à bras et d'un dévidoir au centre d'intervention de Champlitte
- Adhésion à la Cofor
- Démarche d'identification de biens sans maître
- Modification des tarifs de fourniture électricité
- Approbation de la facture des dégradations du gîte de groupes
- Facturation chaise cassée
- Modification de la convention avec Totem
- Questions diverses

Le Maire,  
M. Patrice COLINET

